

NOM LATIN : *Schoenoplectiella purshiana*
(Fernald) Lye var. *purshiana*¹

FAMILLE : Cypéracées (famille du carex)

NOM ANGLAIS : Weak-stalked Bulrush

¹ Le nom apparaissant au Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « *Schoenoplectus purshianus* (Fernald) M. T. Strong var. *purshianus* ».



© FRÉDÉRIC COURSOL

Le scirpe de Pursh est une plante annuelle qui croît en touffes. Ses tiges nombreuses portent une inflorescence réduite à un seul groupe d'épillets (glomérule).

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Scirpe de Pursh

Description

Plante annuelle qui croît en touffes. Tiges nombreuses, souvent arquées, parfois tombantes, cylindriques, de 1 à 95 cm de hauteur et de 1 mm de diamètre. Une seule feuille lisse réduite à une pointe courte et raide (mucron) ou pouvant atteindre la longueur de la gaine basale. Inflorescence à tête arrondie ou réduite à un seul groupe d'épillets (glomérule); bractée involucrelle (à la base du pédoncule), dressée et souvent divergente, dont le ratio bractée/tige est de 1/30 à 1/3. Glomérule comptant de 1 à 12 épillets à écailles de couleur paille à brun orangé, de 3 à 12 mm de longueur et de 3 à 4 mm de largeur, souvent garnies de taches linéaires, pourvues de 2 à 10 nervures de chaque côté, lisses, à apex arrondi, entier ou mucroné, la nervure médiane étant souvent colorée de vert. Fleurs discrètes se limitant à six soies. Fruits : akènes noirs et luisants à base large de 0,3 à 0,4 mm et aux soies nettement plus larges à la base qu'au sommet.

ESPÈCES VOISINES : Scirpe de Smith (*Schoenoplectiella smithii*).

TRAITS DISTINCTIFS : Le scirpe de Smith se reconnaît à la base de ses akènes, d'une largeur de 0,2 à 0,3 mm seulement, et à ses soies, qui sont plus étroites et à peu près de la même largeur, tant à la base qu'au sommet. La bractée de l'inflorescence s'avère rarement divergente et le ratio bractée/tige varie entre 1/5 et 2/3. Le scirpe de Smith est habituellement une plante d'estuaire (marées d'eau douce), contrairement au scirpe de Pursh, jamais présent dans ce type d'habitat.

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : au sud, la répartition du scirpe de Pursh couvre une trentaine d'États de l'Est américain. On le trouve à partir du Minnesota jusqu'à la côte est, excluant l'Iowa, l'Arkansas, la Louisiane et la Floride. Au Canada, il croît en Ontario et au Québec.

Québec : dans les régions de l'Outaouais (07) et des Laurentides (15).

Habitat

Le scirpe de Pursh ne se rencontre essentiellement que sur les rivages sablonneux, herbeux ou moussus de lacs, de rivières, d'îlots et d'étangs. Deux des occurrences sont situées sur la rivière des Outaouais, où la plante croît à l'embouchure d'affluents riches en alluvions, ou dans les abords. La troisième occurrence est différente, puisque la plante colonise les étangs d'un boisé partiellement ouvert par l'exploitation forestière.

Biologie

Herbacée de milieux humides, le scirpe de Pursh affectionne le plein ensoleillement. La plante étant annuelle, les plantules se développent surtout en juillet. Elle fleurit jusqu'à la mi-août, puis les graines mûrissent jusqu'au début d'octobre. Les fleurs du scirpe de Pursh sont probablement pollinisées par le vent, comme plusieurs autres cypéracées. La dispersion des graines se fait fort possiblement par l'eau (hydrochorie). Les graines ne germent pas immédiatement, mais tombent en période de dormance. Les conditions idéales pour la germination correspondent à une période de basses eaux durant l'hiver, suivie d'une période de crue au printemps.

Problématique de conservation

Le scirpe de Pursh est une espèce très rare puisque l'on ne connaît que trois occurrences au Québec. Bien que deux d'entre elles comportent un assez grand

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Scirpe de Pursh (suite)

© FRÉDÉRIC COURSOL



Le scirpe de Pursh se rencontre essentiellement sur des rivages exondés sablonneux, herbeux ou moussus. La plus importante population du Québec est située sur la rivière des Outaouais, à l'embouchure d'un affluent riche en alluvions.

© FRÉDÉRIC COURSOL



L'inflorescence du scirpe de Pursh renferme de 1 à 12 épillets munis d'écaillés de couleur paille à brun orangé, souvent garnies de taches linéaires, à apex arrondi, entier ou mucroné, la nervure médiane étant souvent colorée de vert.

nombre d'individus, elles ne couvrent que de petites superficies. Les populations fluctueraient considérablement d'année en année suivant les conditions hydrologiques. Les occurrences peuvent notamment être menacées par la pollution industrielle et la présence d'espèces exotiques envahissantes, dont la salicaire pourpre et le roseau commun.

Depuis janvier 2012, le scirpe de Pursh bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Au Canada, il est considéré comme très à risque en Ontario. Aux États-Unis, l'espèce est considérée comme étant en situation précaire dans 10 des 28 États et districts fédéraux où elle est présente.

Références utiles

- BLONDEAU, M., C. ROY ET M. GARNEAU. 1996. « *Schoenoplectus purshianus*, une Cypéracée nouvelle pour le Québec ». Le Naturaliste canadien, vol. 120, p. 11-16.
- CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC. 2011. La situation du scirpe de Pursh (*Schoenoplectus purshianus* var. *purshianus*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 8 p.
- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBÉCA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- NATURESERVE. 2011. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe and the Natural Heritage Network. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en mars 2015).
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec